

# OBSERVATOIRE RÉGIONAL ÉNERGIE BIOMASSE ET GAZ À EFFET DE SERRE

01/07/2021

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE VERSION N°1

## GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

# LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE ET LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL



## SOMMAIRE

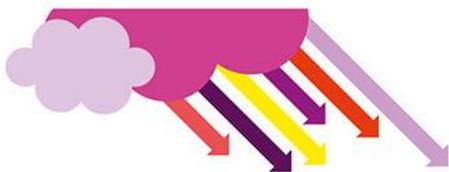
SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

MÉTHODOLOGIE

LEXIQUE

*Ce document est élaboré par l'AREC dans le cadre des travaux de l'Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre de Nouvelle-Aquitaine (OREGES).*





## SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

### SOURCES

- Enquête EACEI (INSEE) : données nominatives de consommations énergétiques des entreprises de plus de 20 salariés.
- Enquête ECEI-PE (INSEE) de 2015 : données nominatives de consommations énergétiques des entreprises de moins de 20 salariés.
- URSSAF : données sur l'ensemble des entreprises détaillées par secteur d'activité
- Base IREP du registre des émissions polluantes et les données nationales du CITEPA.
- Gestionnaires de réseaux de distribution et de transport d'électricité et de gaz : données réelles de consommations énergétiques

### ÉCHELLE GÉOGRAPHIQUE DE RÉCEPTION DES DONNÉES

De l'échelle individuelle à l'échelle départementale

### FRÉQUENCE DE RÉCEPTION DES DONNÉES

- Enquête EACEI (INSEE) : Tous les ans
- ECEI-PE (INSEE) : Enquête de 2015
- Base URSSAF : tous les ans (mise à jour semestrielle)
- Base IREP : tous les ans
- Gestionnaires de réseaux électricité et gaz : tous les ans

### ÉCHELLE GÉOGRAPHIQUE DE DIFFUSION DES DONNÉES DU SUIVI

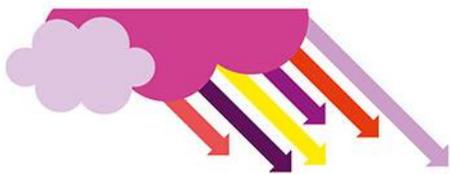
Echelles territoriales EPCI à régionale. Sous contrainte du secret statistique.

### FRÉQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNÉES DU SUIVI

Tous les ans pour l'année N-2.

### VALORISATION DE L'INFORMATION

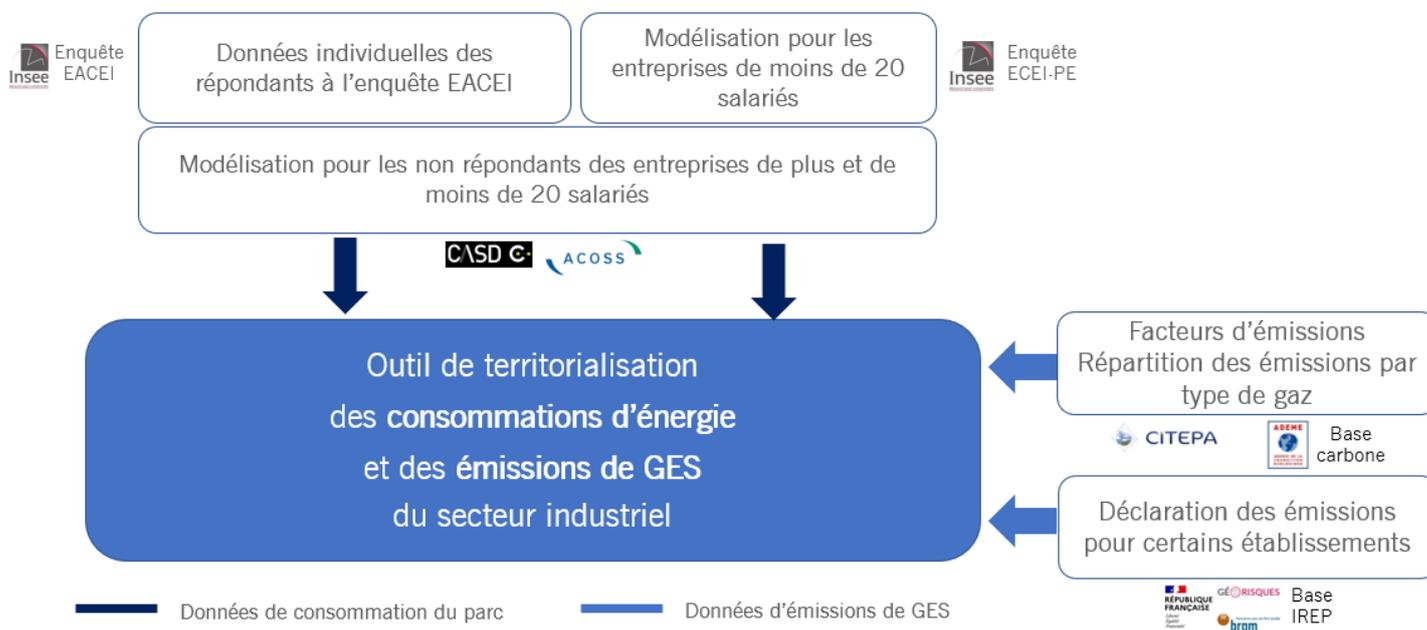
- Site de datavisualisation de l'OREGES
- Diagnostics territoriaux et appui aux territoires
- Terristory®



## MÉTHODOLOGIE

La dernière version de l'outil de modélisation et de caractérisation des consommations énergétiques et des émissions de GES du secteur industriel a été élaborée en 2017. Cet outil, développé par l'AREC, fruit du croisement de plusieurs jeux de données transmis par les partenaires et enrichi par leurs expertises, produit des données modélisées depuis le millésime 2015.

### SYNTHÈSE GRAPHIQUE



### DONNÉES ET INDICATEURS PRODUITS

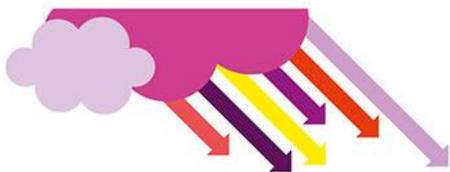
L'outil industriel de l'AREC, modélise les consommations énergétiques et les émissions de GES à l'échelle de chaque commune de Nouvelle-Aquitaine. Il permet la production d'un grand nombre de données et d'indicateurs :

- Par usage (fabrication, matières premières, production d'électricité, etc...)
- Par énergie
- Par secteur d'activité
- Par salarié (par la production de ratios de consommation)

### MÉTHODOLOGIE

#### DISPONIBILITÉ DES DONNÉES ET HISTORIQUE

Avant de disposer des informations individuelles issues des enquêtes EACEI et ECEI-PE, l'AREC utilisait les tableaux régionaux de l'INSEE des résultats pour produire les bilans régionaux. Des enquêtes étaient menées auprès des principaux établissements industriels des



territoires et croisées avec les données des gestionnaires de réseaux pour la fourniture des données à l'échelle des EPCI.

A partir de 2017, l'AREC s'est doté d'un accès au CASD (centre d'accès sécurisé aux données) et a développé un outil exploitant les réponses à l'enquête EACEI et ECEI-PE et les informations sur les emplois du secteur industriel de la base URSSAF. Des données sont produites selon la même méthodologie pour les millésimes 2015 à 2018.

### SOURCE(S) MOBILISÉ(ES)

La modélisation des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre industrielles se base sur :

- Les données de l'enquête annuelle EACEI et de l'enquête de 2015 ECEI-PE de l'INSEE. Au sein de ces enquêtes sont présents les informations telles que :
  - Code SIRET
  - Localisation de l'entreprise
  - Effectif de salariés
  - Consommation énergétique pour chaque vecteur et par usage
- La base URSSAF, utilisée pour des fins de modélisation des consommations énergétiques pour les entreprises non présentes dans l'enquête annuelle EACEI.
- La base IREP du registre des émissions polluantes et les données nationales du CITEPA.
- Les données des gestionnaires de réseaux d'électricité et de gaz, disponibles en année N pour l'année N-1.

### FRÉQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNÉES

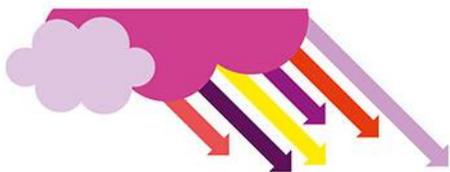
L'actualisation des données et la production d'un millésime supplémentaire est réalisée chaque année pour l'année N-2 en provisoire et pour l'année N-3 en semi définitif.

### EXPLOITATION ET PRODUCTION DES INFORMATIONS

La consommation énergétique et les émissions de GES associés sont modélisées depuis le millésime 2015, à partir données nominatives de l'enquête EACEI et les informations provenant de l'enquête ECEI-PE (2015) de l'INSEE :

Ces enquêtes permettent de disposer, pour un échantillon d'entreprises, des données individuelles de consommation énergétique par vecteur énergétique. Grâce à la connaissance des effectifs de salariés par entreprise, sont calculés des ratios de consommations énergétiques et d'émissions de GES par salarié, par usage et par énergie, répartis par code NAF.

- Pour les entreprises de plus de 20 salariés interrogés dans l'enquête annuelle EACEI, la modélisation se fait à partir des données réelles de consommations. Les consommations énergétiques sont calculées par salarié, par usage, par énergie et par code NAF.
- Pour les entreprises de moins de 20 salariés présentes dans l'ECEI-PE de 2015, à partir des données réelles de l'enquête. Les consommations énergétiques sont calculées par salarié, par usage, par énergie et par code NAF.
- Pour les entreprises non-interrogées dans l'EACEI. Les non-répondants sont identifiés à partir de l'exploitation de la base ACOSS de l'URSSAF et sont comptabilisés par code



NAF. La modélisation de la consommation énergétique s'effectue à partir des ratios de consommation par salariés issues du traitement de l'EACEI (pour les entreprises de plus de 20 salariés) ou à partir des ratios de consommation par salariés issues du traitement de l'ECEI-PE (pour les entreprises de moins de 20 salariés).

- Les émissions de GES sont calculées en croisant les données de consommation énergétique par vecteur et par usage avec les facteurs d'émission en gCO<sub>2</sub>/kWh (source : ADEME, base carbone). Les émissions non énergétiques (gaz fluorés) sont estimées sur la base des données nationales produites par le CITEPA.
- Les émissions de GES liées à la décarbonatation proviennent des déclarations des entreprises concernées dans la base IREP (registre des émissions polluantes).

Les données des gestionnaires de réseaux d'électricité et de gaz sont utilisées à des fins de vérification des consommations ou encore, lorsqu'elles sont disponibles, d'ajout des données réelles de consommation.

Ce secteur est très souvent soumis au secret statistique :

- La communication de données pour une entreprise consommant plus de 85% du volume d'énergie du territoire sur lequel nous communiquons n'est pas permise.
- La communication de données par code NCE/NAF comprenant moins de 3 entreprises n'est pas permise.

## VALORISATION

Les données issues de l'outil de modélisation et de caractérisation des consommations énergétiques et des émissions de GES du secteur industriel sont valorisées :

- Dans les bilans produits par l'AREC, aux échelles régionale et départementales ;
- Sur le site de datavisualisation de l'OREGES ;
- Dans les diagnostics territoriaux réalisés en partenariat avec les collectivités locales ;
- Dans l'outil Terristory®

## LEXIQUE

CASD : Centre d'accès sécurisé aux données

CITEPA : Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique

EACEI : Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie

ECEI-PE : Enquête sur les consommations d'énergie et les investissements antipollution dans les petits établissements de moins de 20 salariés

IREP : Installations industrielles rejetant des polluants



L'Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat (AREC) a pour missions l'observation et le suivi des politiques de transition énergétique et d'économie circulaire en région Nouvelle-Aquitaine. Elle intervient dans les domaines suivants : **énergie** (production et consommation, énergies renouvelables), **émissions de gaz à effet de serre**, **ressources** (biomasse...) et **déchets**.

60 rue Jean-Jaurès  
CS 90452  
86011 Poitiers Cedex  
**05 49 30 31 57**  
[info@arec-na.com](mailto:info@arec-na.com)  
[www.arec-nouvelleaquitaine.com](http://www.arec-nouvelleaquitaine.com)  
[@AREC\\_NA](https://twitter.com/AREC_NA)